



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Fiche de préfiguration (à remettre pour le 21 décembre)**  
*Régionalisation des plates-formes Chorus du ministère de l'intérieur*

Région xxxxx

**Mise en place de la régionalisation :**

Quel calendrier de mise en œuvre ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- Plateforme unique régionale
- Plateformes départementales conservées, lesquelles :
- Aucun changement

Quel effectif cible pour la plate-forme régionale ?

Nombre d'effectifs en poste dans les CSP départementaux acceptant de rejoindre la plate-forme régionale

Nombre d'effectifs en poste dans les services préfectoraux (hors CSP) acceptant de rejoindre la plate-forme régionale

Nombre de recrutements nécessaires (hors mouvements internes au BOP) pour armer la plate-forme régionale (faire la distinction entre les recrutements demandés par le biais des concours (RSC, TH, ER) de ceux demandés par la voie des CAP (mutations, détachements)).

Impact immobilier (nature des travaux à effectuer si besoin)

**Expression des besoins et des modalités préférentielles de formation :**

Les besoins recensés portent-ils sur :

- CHORUS :
- NEMO (application ministérielle métier à destination des services prescripteurs) :

Et/ou